

Santé de la femme : Stratégies de choix des méthodes contraceptives.

COP-2022

✓ Objectifs

Objectifs de formation généraux.

Savoir adapter sa prescription de méthode contraceptive à chaque consultante.
Étendre le champ de son entretien au-delà des seuls critères médicaux.
Identifier les différentes méthodes contraceptives, ses effets indésirables et ses limites.

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Première demi-journée.

- Identifier les contre-indications et les effets indésirables des oestro-progestatifs.
- Gérer une contraception dans les situations d'urgence (oubli de pilule, rapport non protégé etc.)
- Maîtriser les modalités de choix de contraception après une IVG, un post partum, chez les femmes à risque cardiovasculaire

Deuxième demi-journée.

- Connaître les différentes contraceptions.
- Préciser les indications privilégiées des différentes méthodes autres qu'oestro-progestatifs : implant, DIU méthodes barrières.
- Savoir conseiller, prescrire et maîtriser les modalités de la contraception de la jeune fille mineure

Public Visé

Médecins généralistes
Gynécologues
Pédiatres

Prérequis

Médecins en activité

Méthodes et moyens pédagogiques

ATELIERS ET PLENIERES EN PRESENTIEL 7 heures ETUDE DE CAS CLINIQUES

Qualification Intervenant(e)s

GYNECOLOGUE

Méthodes et modalités d'évaluation

Pre et post tests

Durée 9h à 17h30

7.00 Heures

1 Jour

Parcours pédagogique

Ce séminaire a pour but de permettre aux médecins de mieux aborder les stratégies de choix des méthodes contraceptives chez la femme. Un abord particulier de la prescription de contraceptif pour les adolescentes est à mettre en œuvre pour favoriser une contraception efficace et adaptée. Une des raisons retrouvées dans l'échec de contraception est le mauvais usage de la méthode, lié ou non à des difficultés de gestion quotidienne ou à une mauvaise connaissance de l'utilisation de la méthode. Le médecin généraliste, gynécologues et pédiatre, se trouve en première ligne pour informer les femmes sur les différentes méthodes et particulièrement les jeunes mineures. Une meilleure connaissance des recommandations ne peut qu'améliorer la prescription d'une méthode contraceptive adaptée à la situation de chaque couple.

€ Tarif

- Dans le cadre du DPC : formation prise en charge et indemnisée dans la limite des 21 h annuelles (Voir agencedpc.fr)
- Hors DPC : Droits d'inscription de 665 € TTC (exonérés de TVA en vertu du 4° du 4 de l'article 261 du CGI)



Contactez-nous !

Secrétariat
MAFORM

Tél. : 0134164690
Mail : secretariat@maform.fr